

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion immédiate

Un Groupe de travail de 18 personnalités du monde des affaires propose des mesures pour une gouvernance flexible adaptée aux PME et aux besoins des propriétaires-dirigeants d'entreprises québécoises.

Montréal, le 27 mai 2008 - Au moment où les PME ont à relever des défis plus exigeants que jamais, leurs propriétaires-dirigeants devraient être plus nombreux à faire appel à un conseil consultatif ou à un conseil d'administration pour les appuyer dans leur prise de décision et assurer le plein développement de leur entreprise. Mais la gouvernance doit être adaptée aux PME afin de ne pas alourdir leur fonctionnement et ralentir indûment leur prise de décision.

Voici la principale recommandation que formule le Groupe de travail sur la gouvernance des PME, créé en décembre dernier, par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP). Dix huit personnalités impliquées dans le soutien et la croissance des PME au Québec (*Liste des membres annexée*) proposent des mesures concrètes pour améliorer la gouvernance des PME plus particulièrement celles qui, n'étant pas inscrites en bourse, ne sont pas soumises à des obligations règlementaires en matière de gouvernance.

Dans un rapport rendu public aujourd'hui, le Groupe de travail, présidé par l'ex ministre des Finances, M. Michel Audet, constate que le faible taux d'adhésion à la gouvernance dans les PME, est le reflet de démarches mal adaptées aux réalités de la PME, à une information insuffisante ainsi qu'à une absence de liens clairs entre la gouvernance et les besoins concrets du propriétaire-dirigeant de PME.

M. Audet précise : « Les témoignages recueillis auprès de dirigeants de PME qui vivent l'expérience d'un conseil consultatif ou d'un conseil d'administration démontrent que la présence de conseillers ou d'administrateurs externes expérimentés, s'avère un apport précieux».

«Ces administrateurs indépendants financièrement et surtout d'esprit contribuent au succès et à la croissance à long terme de l'entreprise, s'inquiètent de sa pérennité, appuient de leurs conseils et de leur expérience les dirigeants aux prises avec de nombreux défis de gestion, » d'ajouter M. Audet.

Le Groupe de travail arrive à la conclusion que l'un des principaux freins à l'introduction de la gouvernance dans les PME provient en grande partie d'efforts insuffisants pour expliquer les avantages pour l'entrepreneur de s'entourer de conseillers indépendants. Il importe également d'offrir des programmes de formation adaptés aux besoins des membres de conseils de PME et à leurs dirigeants.

Par ailleurs, le président du conseil de l'Institut sur la gouvernance, M. Yvan Allaire, a salué la qualité du rapport et la pertinence de ses six recommandations. «L'Institut passera à l'action dès cet automne en offrant un nouveau séminaire entièrement adapté à la réalité des PME. Il faut tenir des particularismes des PME et ne pas chercher à répliquer les grands contrôles de la gouvernance fiduciaire», a ajouté le professeur Allaire.

«Les avantages compétitifs de nos sociétés provient du vaste réservoir d'expérience et de compétence accumulé au fil des ans, depuis les années 60 au Québec, dans lequel les PME, grandes entreprises de demain, peuvent puiser pour appuyer leur gestion et leur prise de décision », poursuit le président du conseil de l'IGOPP qui ajoute : « Il nous faut trouver les façons d'associer cette riche expérience au dynamisme des dirigeants de PME pour le mieux-être de toute notre société».

Les membres du Groupe de travail ont convenu de la nécessité d'un plan d'action concret afin de répandre davantage la gouvernance dans les PME au Québec. L'invitation est lancée à tous les intervenants auprès de la PME, notamment, aux investisseurs institutionnels de capital de risque qui ont une influence déterminante sur les modèles de gouvernance en vigueur chez leurs PME-clientes.

Le Groupe souhaite que les investisseurs et prêteurs aux PME élaborent un code des « meilleures pratiques » en matière de gouvernance avec les entreprises dont elles deviennent partenaires.

Par le truchement de leurs ministères et organismes ayant une vocation économiques, les gouvernements peuvent aussi promouvoir la gouvernance dans les PME par des mesures incitatives et non en leur imposant de nouvelles contraintes.

Après avoir établi un inventaire des outils disponibles, le Groupe de travail réunira les intervenants auprès de la PME afin de coordonner et agencer leur contribution respective en un plan d'action concret. Celui-ci sera présenté à l'automne 2008 lors d'un colloque sur la gouvernance préparé par l'IGOPP en collaboration avec différents partenaires.

L'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) est le fruit, en septembre 2005, d'une initiative conjointe des deux établissements universitaires, HEC Montréal et l'Université Concordia (l'École de gestion John-Molson). Sa mission est d'encourager les organisations au Québec et ailleurs au Canada, à adopter les meilleures pratiques de gouvernance. Toutes ses activités se situent dans la perspective de l'exercice de la haute direction : la définition de la mission, l'évaluation de la gestion stratégique et de la performance financière, le choix et la rémunération des dirigeants de même que la gestion des risques. Ses activités sont concentrées principalement dans les quatre domaines suivants : recherche, formation, prise de position et diffusion. L'Institut donne des mandats à des chercheurs universitaires, organise des colloques et séances de formation, participe aux débats sur les questions de gouvernance, renforce les capacités de gouvernance et encourage les partenariats et la diffusion des connaissances.

(30)

Pour informations additionnelles:

M. Michel Audet, président du Groupe de travail
514-340-6483

M. Michel Nadeau, Directeur général
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
(HEC-Concordia)
(514) 340-6483

Les membres du Groupe de travail

M. Yvan Allaire, président du conseil d'administration, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.

M. Michel Audet, président du Groupe de travail sur la gouvernance des PME, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.

M. Pierre Beaulieu, vice-président exécutif, Groupement des chefs d'entreprise du Québec.

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec.

M. Yvon Bolduc, président-directeur général, Fonds de solidarité FTQ.

M. Robert Coté, directeur du développement d'affaires, HEC Montréal.

M^{me} Pauline D'Amboise, secrétaire générale, Mouvement des caisses Desjardins.

M. Jacques Daoust, président et chef de la direction, Investissement Québec.

M^{me} Sophie de Courval, secrétaire du comité, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

M. Jean-René Halde, président et chef de la direction, Banque de développement du Canada.

M^{me} Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

M. Guy Lefebvre, président, Institut québécois des familles en affaires.

M. Michel Lord, conseiller.

M. Michel Nadeau, directeur général, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.

M. Simon Prévost, vice-président Québec, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante – FCEI.

M. Normand Provost, premier vice-président, placements privés, Caisse de dépôt et placement du Québec.

M. François Renaud, président-directeur général, Ordre des comptables en management accrédités du Québec.

M. Jean-Luc Trahan, président-directeur général, Manufacturiers et exportateurs du Québec.